

## Appel aux Lettres d'Intention

### Hotspot de biodiversité des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest

#### **Petites Subventions** (jusqu'à US \$ 50,000)

#### Information clé

##### **1. Pays Eligibles:**

Benin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée Equatoriale, Ghana, Guinée, Liberia, Nigeria, Sao Tome & Principe, Sierra Leone et Togo

**Date de clôture:** 14 Aout 2017

**Orientations stratégiques éligibles:** 1, 2 et 3

**Candidats éligibles:** Cet appel est ouvert aux groupes et aux associations communautaires, aux organisations non gouvernementales, aux entreprises privées, aux universités, aux instituts de recherche et à d'autres organisations de la société civile.

#### Contenu

1. Contexte.....	2
2. Résumé du Profile d'Ecosystème.....	2
3. Candidats éligibles .....	3
4. Géographies éligibles .....	3
5. Orientations stratégiques éligibles .....	4
6. Processus de soumission des candidatures.....	5
7. Date de clôture .....	5
8. Contacts .....	6
Annexe .....	7

## 1. Contexte

Le Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques (CEPF) accorde des subventions afin d'aider à conserver la biodiversité dans les hotspots - zones à la fois les plus riches et les plus menacées sur le plan biologique. Le CEPF est une initiative conjointe de l'Agence française de développement, du Fonds pour l'environnement mondial, de l'Union Européenne, de Conservation International, du gouvernement japonais, de la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur et de la Banque mondiale. Un objectif fondamental est de garantir que la société civile participe à la conservation de la biodiversité.

## 2. Résumé du Profil d'Ecosystème

Le Hotspot de biodiversité des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest représente l'un des huit hotspots de biodiversité en Afrique et Madagascar, et s'étend du sud de l'Afrique de l'Ouest au nord de l'aire de nature sauvage du Congo en Afrique centrale. Le Hotspot couvre une superficie de 621 705 kilomètres carrés, et peut être divisé en deux sous-régions. La première sous-région dénommée « écosystème forestier de Haute Guinée », s'étend de la Guinée à l'ouest, à travers la Sierra Leone, le Libéria, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin légèrement.

La deuxième sous-région, « écosystème forestier de Basse Guinée », couvre une grande partie du sud-est du Nigéria, s'étend au sud-ouest du Cameroun, et comprend également São Tomé et Príncipe et les îles de la Guinée Équatoriale

Les forêts guinéennes comportent des niveaux élevés de richesse d'espèces et d'endémisme. Environ 9000 espèces de plantes vasculaires se trouvent dans le hotspot, y compris 1800 espèces endémiques. Le hotspot prend également en charge une exceptionnelle diversité d'autres espèces terrestres. Il y a 416 espèces de mammifères (représentant près d'un quart des mammifères originaires d'Afrique continentale), 917 d'oiseaux, 107 de reptiles et 269 d'amphibiens au sein du hotspot parmi lesquelles, 65 mammifères, 48 oiseaux, 20 reptiles et 118 amphibiens sont considérés comme endémiques au hotspot. Le hotspot fait partie des principales priorités mondiales en matière de conservation des primates, avec cinq espèces en danger critique d'extinction et 21 espèces menacées d'extinction.

En plus de sa richesse biologique, un certain nombre de menaces pesant sur la biodiversité dans le hotspot ont entraîné la perte de plus de quatre-vingt-cinq pourcent du couvert végétal originel. Ces menaces comprennent l'expansion agricole pour subvenir aux besoins d'une population en expansion dans les zones rurales et urbaines, l'exploitation forestière et la pêche non durables, la chasse et le commerce de viande de brousse, l'exploitation minière industrielle et artisanale, le développement industriel, le changement climatique et la pollution, parmi bien d'autres menaces. Bon nombre de menaces à la biodiversité qui se produisent dans la région sont liées, directement ou indirectement à une incidence élevée de pauvreté, à l'instabilité politique et/ou au conflit civil.

L'implication du CEPF dans le hotspot des Forêts Guinéennes a donc pour objectif de fournir aux organisations de la société civile, aux niveaux local, national et international, la capacité et les ressources nécessaires pour établir et maintenir des partenariats multipartites qui démontrent les modèles de croissance durable ; ciblant les populations les plus pauvres, et atteignent les résultats de conservation prioritaires. Ce créneau d'investissement a été formulé par le biais d'un processus participatif qui a engagé un large éventail de parties prenantes, y compris la société civile, les bailleurs, les agences gouvernementales, le secteur privé et d'autres acteurs à travers toute la région. Les résultats de ce processus et la stratégie de cinq ans (2016-2021) que le CEPF a identifié pour soutenir la conservation de la biodiversité dans cette écorégion sont détaillés dans le profil d'écosystème, disponible en français [ici](#).

### 3. Candidats éligibles

BirdLife International, en tant qu'équipe régionale de mise en oeuvre (RIT en anglais) du CEPF pour la biodiversité du hotspot des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest, et la CEPF sont heureux de lancer cet appel aux lettres d'intention des candidats éligibles représentant des groupes communautaires et associations, des organisations non-gouvernementales, des entreprises privées, des universités, des instituts de recherche et d'autres organisations de la société civile pour des projets de conservation de la biodiversité dans le hotspot.

Les entreprises étatiques ou institutions étatiques ne sont éligibles que si elles peuvent démontrer que l'entreprise ou l'institution:

- i. a une personnalité juridique indépendante de tout organisme ou acteur gouvernemental;
- ii. a le pouvoir de soumettre des demandes pour des fonds privés et d'en recevoir; et
- iii. ne peut revendiquer une immunité souveraine.

Cet appel est ouvert aux organisations locales et internationales de la société civile. Veuillez noter que BirdLife International et la CEPF encouragent vivement les candidatures des organisations locales (groupement de populations autochtones, de femmes et de jeunes, par exemples).

Les individus devraient travailler en partenariat avec des organisations de la société civile pour développer des projets, plutôt que de postuler directement.

Toute organisation doit avoir son propre compte bancaire et être autorisée à recevoir des contributions caritatives en vertu des lois nationales en vigueur.

Quiconque qui est incertain sur son éligibilité pour adresser une demande de subvention au CEPF doit contacter l'Equipe Régionale de Mise en Œuvre au [cepf-gfwa-rit@birdlife.org](mailto:cepf-gfwa-rit@birdlife.org), après avoir lu les pages suivantes :

- [Éligibilité en français](#)
- [Questions fréquemment posées](#)

### 4. Géographies éligibles

Pour chaque Orientation Stratégique (voir la section 5 ci-dessous), une portée géographique est spécifiée. Ceux-ci sont résumés dans le tableau ci-dessous.

<b>Orientation Stratégique</b>	<b>Portée Géographique</b>
1	Les Sites Prioritaires du CEPF
2	Les Corridors de conservation
3	le Hotspot entier

La liste des Sites Prioritaires du CEPF dans le hotspot est disponible en annexe 1 et dans le Profile d'Ecosystème.

Cet appel est ouvert dans tous les 11 pays du Hotspot de biodiversité des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest: Benin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée Equatoriale, Ghana, Guinée, Liberia, Nigeria, Sao Tome & Principe, Sierra Leone et Togo.

## 5. Orientations stratégiques éligibles

Cet appel est ouvert uniquement aux Orientations stratégiques 1, 2 et 3 et Priorités d'Investissement de l'ensemble de la stratégie d'investissement du CEPF décrite dans le profil d'écosystème comme spécifié ci-dessous.

Orientations stratégiques	Priorités d'Investissement
<p>Donner les moyens aux communautés locales de participer à la gestion durable des 40 sites prioritaires et de consolider la connectivité écologique à l'échelle du paysage</p> <p><b>(Eligible uniquement pour les Sites Prioritaires du CEPF)</b></p>	<p>1.1 Renforcer l'élaboration et/ou la mise en œuvre de l'aménagement du territoire, du régime foncier et des réformes forestières en vue de faciliter la bonne gouvernance dans la gestion des réserves et des concessions communautaires et privées</p> <p>1.2 Promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion participatifs qui favorisent la collaboration des parties prenantes dans la gestion des aires protégées</p> <p>1.3 Démontrer la création d'emplois et de moyens de subsistance durables pour les communautés locales qui agiront comme des incitations à la conservation des sites prioritaires (par exemple la domestication d'espèces sauvages, l'exploitation durable de forêts contrôlées localement, la récolte de produits forestiers non ligneux, l'agriculture durable, etc.)</p>
<p><b>2.</b> Intégrer la conservation de la biodiversité dans les politiques publiques et les pratiques du secteur privé dans les neuf corridors de conservation, aux niveaux local, sous national et national</p> <p><b>(Eligible uniquement pour les 9 corridors de conservation)</b></p>	<p>2.1 Entreprendre des travaux de recherche, d'analyse et de sensibilisation pertinents sur les politiques pour informer et influencer le développement de politiques publiques nationales de conservation, y compris sur la gestion des aires protégées, le paiement pour les services écosystémiques, la REDD+ et l'adaptation aux changements climatiques basée sur les écosystèmes</p> <p>2.2 Générer des informations pertinentes au niveau local sur les écosystèmes naturels (par exemple, les valorisations économiques des services écosystémiques) en vue d'influencer la prise de décisions politique et économique en faveur de leur conservation</p> <p>2.3 Faciliter les partenariats entre les communautés locales, le secteur privé et le gouvernement pour démontrer des modèles de meilleure pratique de l'exploitation minière, de la foresterie durable et de l'agriculture durable par les sociétés privées</p>
<p><b>3.</b> Sauvegarder les espèces prioritaires menacées au plan mondial en identifiant et répondant aux principales menaces et aux lacunes en matière d'information</p> <p><b>(Eligible pour tout le Hotspot entier)</b></p>	<p>3.1 Appuyer la mise en œuvre des plans d'action pour la conservation des espèces en danger critique et en danger d'extinction de la liste rouge de l'UICN</p> <p>3.2 Mettre à jour de l'analyse des ZCB en intégrant les données récemment rendues disponibles, y compris sur les sites d'Alliance for Zéro Extinction et les évaluations mondiales de la Liste Rouge et en procédant à des recherches ciblées pour combler les lacunes de connaissances essentielles</p>

Les candidats sont fortement encouragés à se familiariser avec la stratégie d'investissement complète pour le hotspot de biodiversité des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest, qui est résumée en [français ici](#) et de contacter la RIT à [cepf-gfwa-rit@birdlife.org](mailto:cepf-gfwa-rit@birdlife.org) si vous avez des questions ou souhaitez discuter d'idées de projets.

Veillez noter qu'une préférence sera accordée aux projets qui sont le plus proche de la stratégie d'investissement et qui accordent un rôle de premier plan aux organisations locales de la société civile. Les projets doivent répondre à une unique direction stratégique, mais peuvent couvrir une ou plusieurs priorités d'investissement en leur sein.

Les subventions ne peuvent pas être utilisées pour (i) l'achat de terrains; (ii) l'enlèvement ou la modification d'un bien culturel physique (y compris ceux qui ont des valeurs naturelles uniques archéologiques, paléontologiques, historiques ou religieuses); (lii) le déménagement de personnes ou toute autre forme de déplacement involontaire; ou (iv) la capitalisation des fonds d'affectation. Toutes les activités doivent se conformer aux politiques de sauvegardes sociales et environnementales du CEPF, qui peuvent être trouvées [ici](#).

## **6. Processus de soumission des candidatures**

Avant de soumettre des lettres d'intention officielles, les candidats sont encouragés à discuter des idées de proposition et l'éligibilité avec le RIT à [cepf-gfwa-rit@birdlife.org](mailto:cepf-gfwa-rit@birdlife.org) Veillez noter que les lettres d'intention sont uniquement acceptées par courrier électronique.

Les réponses aux questions fréquemment posées peuvent être trouvées en [ici](#). Tous les candidats à de petites subventions (**jusqu'à US \$ 50 000**) peuvent postuler en français en utilisant le modèle de LOI hors ligne disponible en [Français ici](#). Les directives d'application sont disponibles en [Anglais](#).

Les lettres d'intention complétées pour les petits projets de subvention de US\$50 000 ou moins devraient être envoyées sous la forme d'une pièce jointe à [cepf-gfwa-sgp@birdlife.org](mailto:cepf-gfwa-sgp@birdlife.org) La réception de la demande sera confirmée par courrier électronique. Les candidats seront contactés par la suite sur la façon de procéder. Des questions ou des préoccupations au cours de ce processus peuvent être envoyées à [cepf-gfwa-rit@birdlife.org](mailto:cepf-gfwa-rit@birdlife.org).

## **7. Date de clôture**

La date limite de réception des lettres d'intention est le 14 Aout 2017 à 18H, heure d'Accra (GMT) ou 14H, heure de Washington DC (EDT).

## 8. Contacts

Les candidats sont encouragés à soumettre des lettres d'intention et s'assurer qu'elles reçoivent une réponse avant la date limite pour éviter les défis d'internet de la dernière minute.

Avant de soumettre, les candidats peuvent contacter les responsables de chaque pays du Hotspot dans notre équipe pour se renseigner sur l'éligibilité de leur concept et site de projet:

- Guinée, Sierra Leone, Libéria, Côte d'Ivoire:

François Phopho Kamano

[Francois.Kamano@birdlife.org](mailto:Francois.Kamano@birdlife.org)

- Togo, Bénin, Ghana:

Muyang Enjoh Achah

[Muyang.Achah@birdlife.org](mailto:Muyang.Achah@birdlife.org)

- Nigeria, Cameroun:

Ruth Akagu

[Ruth.Akagu@birdlife.org](mailto:Ruth.Akagu@birdlife.org)

- Îles du Golfe de Guinée (São Tomé et Príncipe, Guinée équatoriale):

Mariana Carvalho

[Mariana.Carvalho@birdlife.org](mailto:Mariana.Carvalho@birdlife.org)

### **Le Bureau et le Contact Téléphonique de L'Equipe Régionale de Mise en Œuvre**

CEPF Guinean Forest of West Africa Regional Implementation Team (GFWA-RIT),

BirdLife International West Africa Sub-Regional Office

35A Sam Nujoma Road, North Ridge Accra.

P.O. Box GP 22521 Accra, Ghana

Telephone: +233 (0) 302 255 015 / 261 737 101 Mobile: +233 268499261

## Annexe I

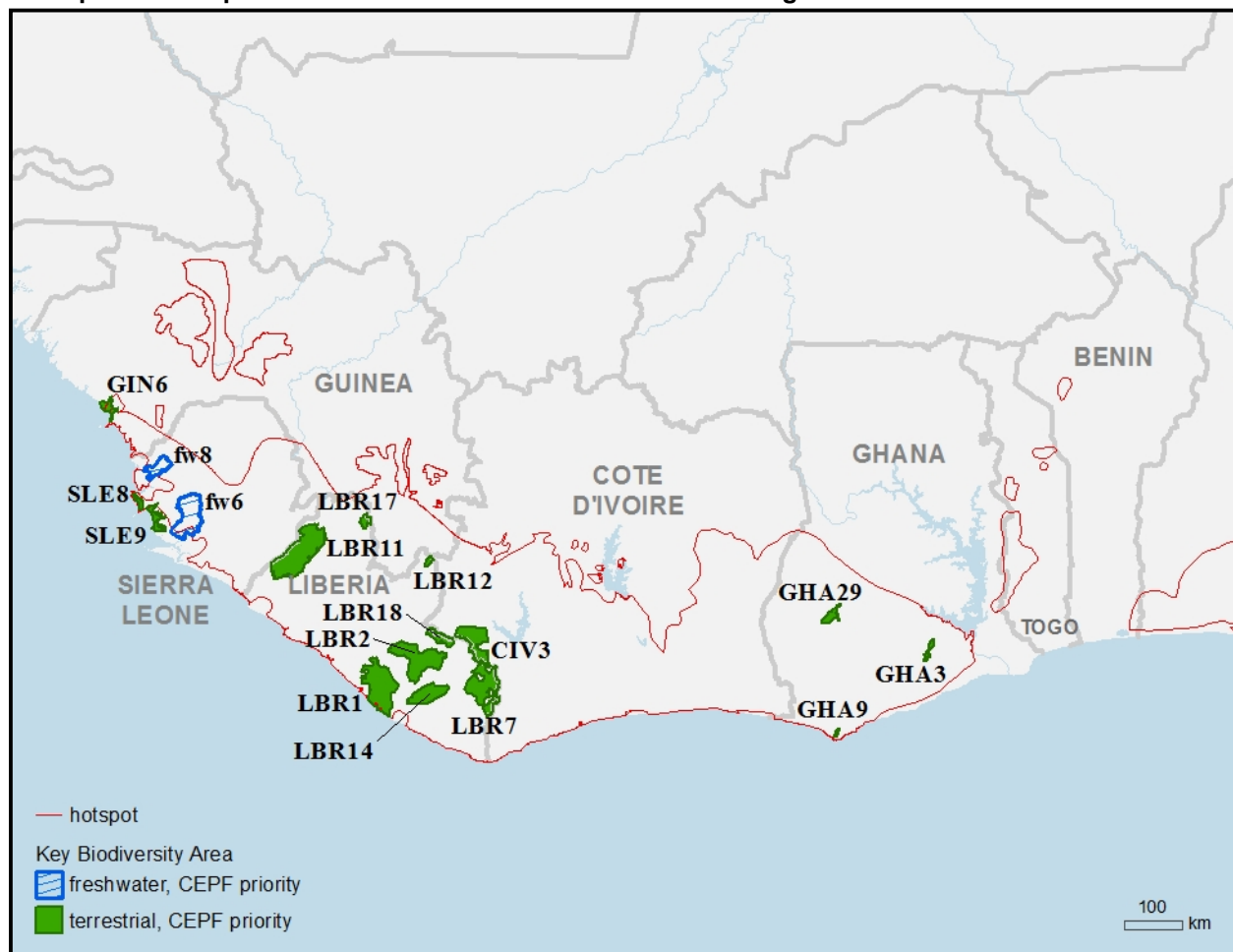
*Sites prioritaires et les corridors de conservation listés dans le Profil d'Ecosystème du Hotspot de Biodiversité des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest*

Sites prioritaires pour l'investissement du CEPF dans le Hotspot des Forêts Guinéennes

Code	Priority Site	Realm	Hectares
<b>CAMEROON</b>			
CMR1	Bakossi Mountains	Terrestrial	75,581
CMR2	Bali-Ngemba Forest Reserve	Terrestrial	899
CMR3	Bamboutos Mountains	Terrestrial	7,396
CMR6	Mbi Crater Faunal Reserve - Mbingo forest	Terrestrial	3,233
CMR12	Mount Cameroon and Mokoko-Onge	Terrestrial	107,143
CMR15	Mount Oku	Terrestrial	16,353
CMR16	Mount Rata and Rumpi Hills Forest Reserve	Terrestrial	45,200
CMR18	Tchabal Mbabo	Terrestrial	312,347
CMR19	Yabassi	Terrestrial	264,867
fw1	Lake Barombi Mbo and surrounding catchments	Freshwater	176,536
<b>CÔTE D'IVOIRE</b>			
CIV3	Forêt Classée de Cavally et Goin - Dédé	Terrestrial	197,925
<b>EQUATORIAL GUINEA</b>			
GNQ1	Annobón	Terrestrial	2,871
GNQ2	Caldera de Lubá Reserva Científica	Terrestrial	51,075
GNQ3	Pico de Basilé National Park	Terrestrial	32,256
<b>GHANA</b>			
GHA3	Atewa Range Forest Reserve	Terrestrial	21,111
GHA9	Cape Three Points Forest Reserve	Terrestrial	4,545
GHA29	Tano-Offin Forest Reserve	Terrestrial	43,061
<b>GUINEA</b>			
GIN6	Konkouré	Terrestrial	45,744
<b>LIBERIA</b>			
LBR1	Cestos - Senkwen	Terrestrial	350,405
LBR2	Cestos/Gbi Area	Terrestrial	316,490
LBR7	Grebo	Terrestrial	282,195
LBR11	Lofa-Mano Complex	Terrestrial	437,854
LBR12	Nimba mountains	Terrestrial	13,254
LBR14	Sapo National Park	Terrestrial	155,084
LBR17	Wonegizi mountains	Terrestrial	28,868
LBR18	Zwedru	Terrestrial	64,458
<b>NIGERIA</b>			
NGA4	Cross River National Park: Oban Division	Terrestrial	268,952
NGA5	Gashaka-Gumti National Park	Terrestrial	586,803

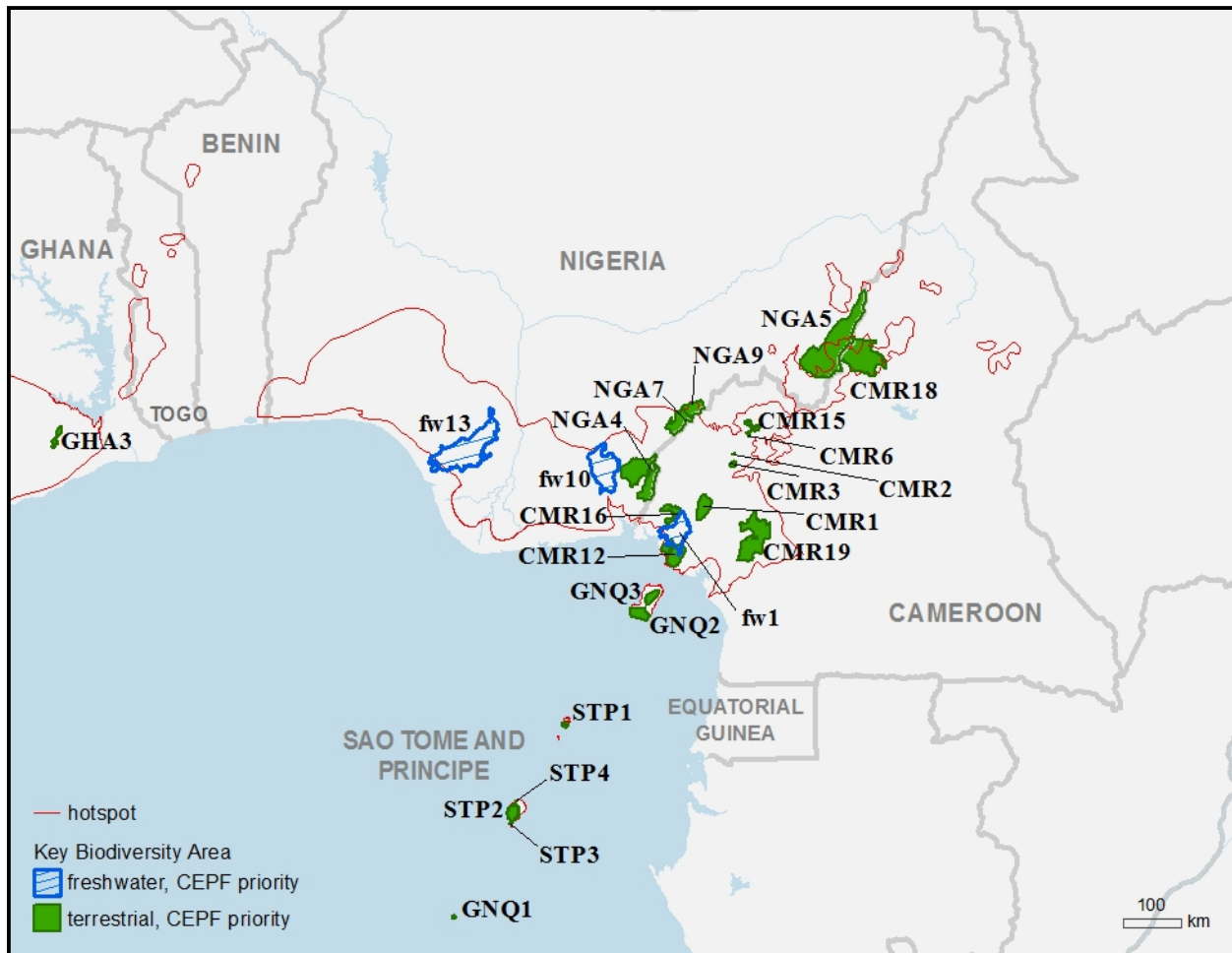
Code	Priority Site	Realm	Hectares
NGA7	Mbe Mountains and Cross River National Park: Okwangwo Division	Terrestrial	95,288
NGA9	Obudu Plateau	Terrestrial	70,743
fw10	South East Niger Delta - near Calabar	Freshwater	269,451
fw13	West Niger Delta	Freshwater	493,149
<b>SÃO TOMÉ AND PRÍNCIPE</b>			
STP1	Parque Natural do Príncipe	Terrestrial	5,670
STP2	Parque Natural Obô de São Tomé e Zona Tampão	Terrestrial	44,830
STP3	Zona Ecológica dos Manguezais de Rio Malanza	Terrestrial	229
STP4	Zona Ecológica de Praia das Conchas	Terrestrial	522
<b>SIERRA LEONE</b>			
SLE8	Western Area Peninsula Non-hunting Forest Reserve	Terrestrial	16,414
SLE9	Yawri Bay	Terrestrial	54,674
fw6	Gbangbaia River Basin	Freshwater	266,478
fw8	Rhombe Swamp and Mouth of Little and Great Scarcies Rivers	Freshwater	88,460

#### Sites prioritaires pour les investissements du CEPF dans la région des forêts de Haute Guinée





**Les sites prioritaires pour l'investissement du CEPF dans la sous-région des Forêts de Basse Guinée**



### Les corridors de conservation dans le Hotspot des Forêts Guinéennes

